



Projet associatif 2026/2030

« L'HUMAIN au CENTRE »

« Renforcer les parcours, amplifier les possibles. »



Version du 2021 révisée en 2026

Sommaire

Le contexte.....	3
Historique et Présentation	3
Notre mission.....	5
LES VALEURS DE L'ASSOCIATION	6
L'humain au centre	6
La bientraitance et la dignité	6
La solidarité et le collectif.....	7
Le respect et le vivre ensemble	8
Le pouvoir d'agir et l'autonomie.....	8
LES PRINCIPES	9
L'Individualisation.....	9
La participation	9
Le Parcours	10
Le Territoire.....	10
L'Utilité sociale.....	11
L'Innovation	11
NOS ORIENTATIONS STRATEGIQUES	12
Orientation 1 — Favoriser l'épanouissement et le bien-être.....	12
Orientation 2 — Développer l'inclusion à la carte.....	13
Orientation 3 — Consolider et sécuriser les parcours	13
Orientation 4 — Innover et transformer notre offre de services	14
Orientation 5 — Valoriser notre identité agricole et rurale	14
NOS ACTIONS 2026 2030.....	15

Le contexte

Définition du projet associatif

Le projet associatif constitue, avec les statuts, les fondements de toute association.

Il est l'expression collective des personnes qui décident de s'associer, la base de leur adhésion et la source de leur motivation.

Il est l'acte fondateur qui donne du sens à l'action associative, oriente le fonctionnement de l'organisation et des établissements qu'elle gère.

Il constitue une référence de gouvernance, de direction, d'animation et de travail pour les membres de l'association, les bénéficiaires, les partenaires, les bénévoles et les salariés qu'elle emploie.

Rédaction

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le 5 février 2026 pour revisiter ensemble leur projet associatif, en présence de la Direction générale adjointe qui a animé cette réunion.

Historique et Présentation

L'Association « Hardys Béhélec » est une association à but non lucratif, régie par la loi 1901. Elle a été créée à l'initiative de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) et du Centre de Postcure et de Réadaptation de Billiers (CPRB) en 1983.

L'association s'inscrit dans les missions d'intérêt général et d'utilité publique. Elle contribue à la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap psychique bénéficiant d'une reconnaissance de travailleur handicapé. Elle favorise la liberté individuelle (respect de son choix de lieu de vie, de son projet, de son rythme de vie). Par ailleurs, depuis le 19 septembre 2016, l'association est agréée en qualité d'entreprise solidaire et d'utilité sociale.

« Il importe à l'Association de prendre en considération la personne dans sa diversité, en tendant à répondre à ses aspirations, par la recherche de solutions individualisées, lui redonnant la possibilité de se réaliser »

C'est sur ces valeurs que se sont fondés les acteurs pour la rédaction du projet d'établissement.

Le Conseil d'Administration est composé à la fois de personnes morales (MSA, Municipalité de Saint Marcel, de personnes physiques (Municipalité de Saint Marcel), de 3 administrateurs de l'association les amis de Marie Balavenne, de personnes qualifiées et de représentant du personnel et de représentants des membres fondateurs.

Le siège social de l'association se situe dans la commune de Saint Marcel. La superficie totale du domaine est de 60 hectares.

A sa création, l'association proposait un CAT (Centre d'aide par le travail) de 30 places et un foyer d'hébergement. Aujourd'hui, l'association propose un pôle médico-social (ESAT, une section annexe de l'ESAT, 2 SAVS, 2 foyers de vie), et une entreprise d'adaptée, Les Ateliers de l'Oust.

Les missions du pôle médico-social sont les suivantes :

- Favoriser l'accès des personnes en situation de handicap à une vie sociale et professionnelle,
- S'intégrer plus facilement dans le milieu professionnel malgré le handicap,
- Se réapproprier le sens du travail en vue d'une réinsertion sociale et professionnelle,
- Faciliter l'intégration en milieu ordinaire.

Pour cela, le pôle médico-social propose :

Un **ESAT Etablissement aux Services et Accompagnement des Travailleurs** (autorisation de 60 places) avec son pôle ateliers (aviculture, conditionnement restauration, maraichage et vente en magasin, espaces verts, ferme, métallerie/bois) et son pôle inclusion (coordination de parcours, insertion vers le milieu ordinaire et les activités de soutien).

Une **Section Annexe de l'ESAT** ouverte en 2009 a pour vocation d'assurer un accompagnement à des personnes qui ne pouvaient plus travailler à temps complet, de proposer des activités complémentaires, d'aider au maintien et au développement des acquis scolaires, intellectuels, des aptitudes relationnelles, artistiques et sportives. Désormais, la SAESAT est accessible à tous les travailleurs qui le souhaitent, régulièrement ou d'une manière ponctuelle.

Deux **SAVS** : un service d'accompagnement à la vie sociale autorisé pour 66 places sur le site de Saint Marcel, autorisé depuis janvier 2010, propose un service d'accompagnement à la vie quotidienne ainsi qu'un accompagnement social, en lien avec les différents intervenants gravitant autour de la situation du travailleur de l'ESAT. Et un de 20 places sur le site de Questembert, autorisé depuis janvier 2023 qui propose ses services auprès des bénéficiaires ayant tout type d'handicap et qui intervient sur tout le secteur sud est du département du Morbihan.

Deux **foyers de vie** d'une capacité totale de 27 places de permanents, de 8 places d'accueil de jour et d'une place d'hébergement temporaire sur les communes respectives de Questembert et de Saint Vincent sur Oust.

L'**entreprise adaptée** d'une capacité autorisée et financée de 60.45 ETP dont 52.45 en Contrat à durée indéterminée accueille des personnes titulaires d'une RQTH, et présentant des déficiences

plus légères et ce, pour tout handicap (physique, mental, psychique). Six activités sont proposées : le conditionnement, le nettoyage, les espaces verts, la création, les petits travaux à domicile et l'atelier mécanique. Les effectifs ayant dépassé les 50 ETP, un Comité Social et Economique a été mis en place depuis juin 2025.

Notre mission

« Accompagner les personnes en situation de handicap et favoriser leur épanouissement en encourageant, leur inclusion sociale et/ou professionnelle, dans le respect de leurs différences et la valorisation de leurs compétences et de leur potentiel »



LES VALEURS DE L'ASSOCIATION

Nos différentes valeurs, partagées par tous et mutualisées, constituent à elles-seules des repères et guident les choix de notre Association. Nous défendons et prôtons ces valeurs pour faire des établissements de notre Association, des lieux permettant l'épanouissement, la bienveillance et donc la bientraitance envers les personnes en situation de handicap que nous accueillons.

L'humain au centre

« L'humain au centre » n'est pas seulement notre slogan, c'est notre boussole. Il traduit concrètement ce qui guide chacune de nos actions au quotidien : être à l'écoute, prendre le temps de la relation, créer du lien, et surtout agir ensemble autour d'un objectif commun : accompagner chaque personne au plus près de ses besoins.



La bientraitance et la dignité



La notion de bientraitance interroge l'ensemble de nos pratiques et fait l'objet d'une réflexion permanente de la part de tous les membres de l'association. Dans une logique d'amélioration continue, nous nous inscrivons dans une démarche positive visant à promouvoir le bien-être, la sécurité et l'épanouissement des personnes accueillies.

La bientraitance donne du sens à nos actions et au travail mené au sein de nos établissements. Elle s'exprime par une attitude constante de bienveillance et d'attention à l'égard de chaque personne, dans toutes les dimensions de leur vie, qu'elle soit privée, sociale ou professionnelle.

Elle implique le respect de la dignité, de l'intégrité, des droits et de la singularité de chacun. Elle guide nos professionnels vers des pratiques et des postures favorisant l'écoute, la participation et l'expression des usagers, afin de les accompagner au plus près de leurs besoins et de leurs choix.

La solidarité et le collectif

Valeur fondatrice de l'association depuis des décennies, la solidarité constitue un pilier essentiel de notre engagement quotidien. Elle se traduit par une attention constante portée à l'autre, par l'entraide, la réciprocité et la disponibilité, au service des personnes que nous accompagnons.



Être solidaire, c'est agir ensemble, mutualiser nos compétences et nos ressources, et reconnaître que la force du collectif permet à chacun de construire et de réaliser son projet personnel.

Cette dynamique favorise des relations sociales équitables et respectueuses, fondées sur la coopération et la confiance. Elle s'appuie également sur un travail partenarial étroit avec l'ensemble des acteurs du territoire, afin de garantir la cohérence et la qualité des parcours des personnes accompagnées au sein de nos établissements.

L'enracinement agricole et rural

Implantée en zones rurales et développant des activités majoritairement liées au secteur agricole, notre association s'inscrit dans un environnement porteur de valeurs fortes qui inspirent naturellement notre manière d'agir et d'accompagner.



Nous partageons ainsi une culture du travail fondée sur le sens donné à l'activité et sur la professionnalisation des personnes. Elle s'accompagne d'un esprit d'entraide, de solidarité et de coopération, où le collectif constitue une ressource essentielle au service de chacun.

Cet enracinement favorise également l'initiative, la capacité à entreprendre, à conduire des projets et à s'adapter en permanence aux évolutions de notre environnement. Le fonctionnement en mode projet guide nos actions et encourage l'innovation comme l'amélioration continue de nos pratiques.

À l'image du monde agricole, notre engagement s'inscrit dans le temps long : semer, accompagner, faire grandir et récolter. Cette métaphore illustre notre manière de construire des projets concrets, d'en suivre les étapes, d'en évaluer les résultats et d'en mesurer les effets réels pour les personnes accompagnées et pour l'association.

Les valeurs agricoles et la culture paysanne à échelle humaine sont au cœur de nos productions et régissent notre travail d'équipe.

Le respect et le vivre ensemble

Le « ensemble » renvoie à la notion de respect et de tolérance puisqu'il invite à l'écoute des autres, à l'ouverture à diversité. La mixité et donc la différence fondent des relations plus riches, plus humaines suscitant plus d'entraide. Pour permettre ce « ensemble », il convient de fixer et de respecter des règles de vie en communauté.



Le pouvoir d'agir et l'autonomie



Le pouvoir d'agir consiste à permettre à chacun de prendre des décisions, de s'exprimer, de proposer des idées et de participer activement à la vie collective. C'est affirmer que chaque personne, quel que soit son âge ou son parcours, peut contribuer et avoir un impact.

C'est travailler sur la confiance et l'estime de soi pour accéder au pouvoir d'agir.

Trop souvent, certaines personnes se sentent mises à l'écart, dépendantes ou dévalorisées. Encourager le pouvoir d'agir, c'est leur redonner confiance en leurs capacités, reconnaître leurs savoir-faire et leur offrir des occasions concrètes de s'impliquer.

L'autonomie est étroitement liée au pouvoir d'agir. Elle correspond à la capacité de prendre des décisions, d'assumer des responsabilités et de progresser à son rythme. Être autonome ne signifie pas être seul, mais être accompagné pour gagner en indépendance.

Dans un cadre associatif, l'objectif n'est pas de créer de la dépendance, mais au contraire de permettre à chacun de développer ses compétences et sa confiance. On soutient, on guide, on encourage... puis on laisse la place.

Donner de la visibilité aux différences c'est apprendre à en faire une richesse et une source d'inspiration.

LES PRINCIPES

« Les valeurs en philosophie donnent lieu à des principes qui renvoient à des règles de conduite ».

Au-delà des valeurs qui fondent son identité, l'association traduit ses engagements en principes d'action concrets. Ces orientations guident les pratiques professionnelles, structurent l'organisation des services et garantissent un accompagnement de qualité, adapté aux réalités des personnes et du territoire. Elles permettent de passer de l'intention aux actes, en inscrivant chaque intervention dans une démarche cohérente, humaine et efficace.

L'Individualisation

L'accompagnement vise à répondre aux besoins singuliers, au rythme de chacun.

Chaque personne dispose d'une histoire, de compétences, d'attentes et de fragilités qui lui sont propres. L'association reconnaît cette singularité comme un point de départ essentiel. Il ne s'agit pas d'appliquer des réponses standardisées, mais de construire des accompagnements personnalisés, ajustés aux situations individuelles.



Cette individualisation se traduit par une écoute attentive, une évaluation partagée des besoins et la co-construction d'objectifs réalistes et évolutifs. Le rythme de la personne est respecté : les progrès, les hésitations ou les changements de parcours sont pris en compte sans pression inutile.

L'objectif est de proposer des réponses sur mesure, favorisant l'épanouissement, l'autonomie et la dignité de chacun.

La participation

Les personnes accompagnées sont associées aux décisions qui les concernent et aux orientations de l'association.

L'association considère les personnes accompagnées comme des acteurs à part entière, et non comme de simples bénéficiaires. Leur parole, leur expérience et leur expertise d'usage sont essentielles pour construire des actions pertinentes.



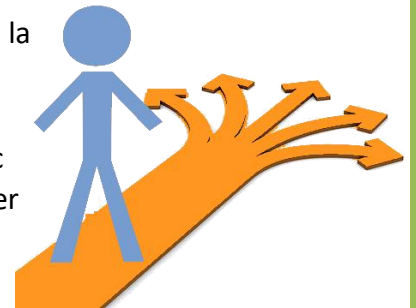
La participation s'exerce à différents niveaux : expression des besoins, élaboration des projets personnalisés, implication dans la vie des services, contribution aux instances consultatives ou aux temps collectifs. Chacun doit pouvoir donner son avis, proposer des idées et prendre part aux décisions qui impactent son quotidien.

Cette démarche favorise l'engagement, renforce la confiance et développe le pouvoir d'agir. Elle contribue également à améliorer la qualité des accompagnements en s'appuyant sur l'expérience concrète des personnes concernées.

Le Parcours

Les établissements et services fonctionnent en dispositifs au service de la fluidité des trajectoires.

Les parcours de vie ne sont ni linéaires ni figés. Les besoins évoluent avec le temps, les situations changent, et les réponses doivent pouvoir s'adapter en conséquence. L'association organise donc ses établissements et services non comme des structures cloisonnées, mais comme un ensemble de dispositifs complémentaires.



L'objectif est d'assurer la continuité et la fluidité des trajectoires : éviter les ruptures d'accompagnement, faciliter les transitions et proposer des solutions graduées et coordonnées. Les équipes coopèrent pour garantir une prise en charge cohérente, lisible et sécurisante.

Cette logique de parcours permet d'accompagner la personne dans la durée, en tenant compte de l'ensemble de son projet de vie.

Le Territoire

L'action s'inscrit dans un maillage territorial partenarial et inclusif.

L'association agit au plus près des réalités locales. Elle s'inscrit dans une dynamique de territoire, en lien avec les collectivités, les institutions, les acteurs médico-sociaux, éducatifs, économiques et associatifs.

Ce travail en réseau permet de mutualiser les compétences, de coordonner les interventions et d'offrir des réponses plus complètes aux besoins des publics. Il favorise également l'inclusion, en ouvrant l'accès aux ressources de droit commun : culture, sport, formation, emploi, citoyenneté.

Être acteur du territoire, c'est contribuer activement à son développement social et solidaire, tout en renforçant la proximité avec les personnes accompagnées.



L'Utilité sociale

L'association affirme son rôle d'acteur territorial de l'économie sociale et solidaire.



Au-delà de ses missions d'accompagnement, l'association porte une finalité d'intérêt général. Elle agit pour renforcer la cohésion sociale, lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion des personnes les plus vulnérables.

Son action produit une véritable utilité sociale : création de lien, prévention des ruptures, soutien aux familles, dynamisation du tissu local, participation à la vie citoyenne. Elle contribue ainsi à une économie qui place l'humain au cœur de ses priorités plutôt que la seule logique marchande.

En s'inscrivant pleinement dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire, l'association affirme son engagement pour un développement plus juste, durable et collectif.

L'Innovation

Elle expérimente, adapte et invente des solutions nouvelles.

Face à l'évolution des besoins sociaux, l'association choisit de rester en mouvement. Elle encourage l'innovation, qu'elle soit organisationnelle, sociale ou pédagogique.

Tester de nouvelles approches, expérimenter des pratiques, adapter les dispositifs existants : cette capacité d'évolution est essentielle pour répondre efficacement aux défis actuels.



L'innovation s'appuie sur l'expertise des professionnels, l'expérience des personnes accompagnées et la coopération avec les partenaires. Elle suppose également une culture du droit à l'essai, à l'ajustement et à l'amélioration continue.

Cette dynamique permet d'inventer des réponses plus pertinentes, plus inclusives et plus adaptées aux réalités du terrain.

NOS ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Fidèle à ses valeurs de solidarité, d'inclusion et d'innovation sociale, l'association se projette dans l'avenir avec la volonté de renforcer la qualité de ses accompagnements et de répondre toujours mieux aux besoins des personnes et du territoire.

Ces ambitions se traduisent par cinq grandes orientations stratégiques qui guideront l'action des établissements, des services, des professionnels et des bénévoles dans les années à venir. Elles constituent un cap commun et opérationnel, au service de parcours plus fluides, plus inclusifs et plus épanouissants.

Orientation 1 — Favoriser le rétablissement, l'épanouissement et le bien-être

Au-delà de la réponse aux besoins essentiels, l'association vise le rétablissement, l'épanouissement global et le bien-être des personnes accompagnées. S'inscrire dans une démarche de rétablissement, c'est reconnaître les capacités de chacun à évoluer, à reprendre confiance, à retrouver du pouvoir sur sa vie et à construire son propre parcours, malgré les difficultés rencontrées.

Accompagner, c'est aussi permettre de grandir, de s'exprimer, de développer ses talents, de renforcer son autonomie et de trouver du sens dans son quotidien.

Cette orientation se traduit par :

- ✓ le soutien actif aux parcours de rétablissement, fondés sur l'écoute, l'espoir et l'autodétermination,
- ✓ le renforcement de la qualité de vie des personnes accompagnées,
- ✓ la valorisation des compétences et des talents de chacun,
- ✓ le soutien à la santé mentale et au bien-être psychologique,
- ✓ la promotion du pouvoir d'agir et de la participation active,
- ✓ l'amélioration continue du cadre de vie et du cadre de travail.

Parce que la qualité de l'accompagnement dépend aussi du bien-être des professionnels, cette démarche de rétablissement et de qualité de vie concerne l'ensemble de la communauté associative.

L'ambition est de créer des environnements respectueux, bienveillants et stimulants, propices au rétablissement, au développement personnel et à la dynamique collective.

« La tendance la plus profonde de toute activité humaine est la marche vers l'équilibre. »

Jean Piaget, biologiste, psychologue, logicien et épistémologue suisse (1896-1980)

Orientation 2 — Développer l'inclusion à la carte

L'inclusion ne peut être uniforme ou imposée. Elle doit s'adapter aux souhaits, aux capacités et aux besoins de chacun. L'association défend ainsi une inclusion personnalisée, progressive et sécurisée.

Elle se veut :

- ✓ choisie, parce que chaque personne doit rester actrice de ses décisions ;
- ✓ graduée, pour permettre des étapes successives ;
- ✓ accompagnée, avec un soutien professionnel adapté ;
- ✓ réversible, afin de sécuriser les parcours et éviter les mises en difficulté.

Cette inclusion peut concerner tous les domaines de la vie : le travail, le logement, la santé, la culture, le sport, la citoyenneté ou encore l'accès aux droits communs.

L'objectif est de favoriser une participation pleine et entière à la vie sociale, tout en respectant les rythmes et les aspirations individuelles. Il ne s'agit pas seulement d'intégrer, mais de permettre à chacun de trouver sa place et de s'y sentir bien.

« Un individu ne commence à vivre que lorsqu'il peut s'élever au-dessus des limites étroites de ses préoccupations individualistes pour embrasser les préoccupations plus larges de toute l'humanité. »

Martin Luther King, Jr.

Orientation 3 — Consolider et sécuriser les parcours

L'association place la continuité des parcours au cœur de son action. Les trajectoires de vie ne sont jamais linéaires : elles comportent des évolutions, des transitions et parfois des fragilités. Il est donc essentiel d'éviter les ruptures d'accompagnement et de garantir des réponses souples, adaptées à chaque étape.

L'objectif est de construire des parcours lisibles, progressifs et sécurisants, permettant à chacun d'évoluer à son rythme vers davantage d'autonomie.

Pour cela, l'association s'engage à :

- ✓ fluidifier les transitions entre les différents dispositifs (foyer, SAVS, ESAT, emploi, logement...),
- ✓ renforcer la coordination avec les acteurs du sanitaire, du social et du médico-social,
- ✓ créer des solutions intermédiaires et modulables (passerelles, dispositifs d'essai, SAS, temps partagés),
- ✓ affirmer et développer son expertise spécifique dans l'accompagnement du handicap psychique.

Cette approche globale vise à proposer des réponses cohérentes et continues, centrées sur le projet de vie de la personne plutôt que sur les logiques institutionnelles.

« Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches »

Denis Piveteau Conseiller d'Etat

Orientation 4 — Innover et transformer notre offre de services

Face à l'évolution des besoins sociaux, des politiques publiques et des attentes des personnes accompagnées, l'association choisit de rester agile et créative. Elle fait de l'innovation un levier essentiel pour améliorer la qualité et la pertinence de ses réponses.

Cette dynamique se décline à plusieurs niveaux :

- ✓ innovation sociale, pour imaginer de nouvelles formes de solidarité et de coopération,
- ✓ innovation médico-sociale, pour adapter les pratiques d'accompagnement,
- ✓ innovation professionnelle, pour faire évoluer les métiers et les compétences,
- ✓ développement de nouveaux dispositifs répondant à des besoins émergents,
- ✓ diversification des partenariats,
- ✓ mutualisations intelligentes des moyens et des ressources.

L'objectif est d'expérimenter, d'évaluer et d'ajuster en permanence afin de proposer des solutions modernes, efficaces et durables.

« Celui qui n'a jamais commis d'erreur, n'a jamais tenté d'innover. »

Albert Einstein, physicien théoricien

Orientation 5 — Valoriser notre identité agricole et rurale

L'association revendique pleinement son ancrage agricole et rural, qui constitue une singularité forte et un véritable atout stratégique. Cette identité est porteuse de sens et de valeurs humaines profondément liées au travail, à la nature et au collectif.

Les activités agricoles et productives permettent :

- ✓ de donner une utilité concrète au travail réalisé,
- ✓ de rendre visibles les résultats et les réussites,
- ✓ de favoriser la coopération et l'entraide,
- ✓ de soutenir la professionnalisation et l'apprentissage de compétences transférables,
- ✓ de renforcer le lien au territoire et à ses acteurs,
- ✓ de générer un impact social et économique local tangible.

L'association souhaite poursuivre et développer des activités à taille humaine, respectueuses des personnes et de l'environnement, qui conjuguent production, inclusion et lien social.

Cette orientation affirme une conviction forte : l'activité agricole n'est pas seulement un support économique, mais un formidable levier d'accompagnement, d'insertion et de dignité.

« L'homme se doit d'être le gardien de la nature, non son propriétaire »

Philippe St Marc, auteur français

NOS ACTIONS 2026 2030

« Il importe à l'Association de prendre en considération la personne dans sa diversité, en tendant à répondre à ses aspirations, par la recherche de solutions individualisées, lui redonnant la possibilité de se réaliser".

Et, pour cela :

- Se fixer des objectifs réalisables
- Etre force de proposition vis-à-vis des financeurs.
- Développer la communication interne / externe:
- Renforcer, développer les liens avec le tissu associatif local, avec la population et avec le secteur sanitaire
- Développer les partenariats emploi-formation-entreprises
- Offrir de nouvelles solutions de logement accompagné
- Renforcer les modalités de participation des personnes accompagnées
- Promouvoir la reconnaissance des acquis et de l'expérience (RAE)
- Décloisonner la structure sur les champs économiques, sociaux, institutionnels
- Développer l'inclusion inversée: ouvrir l'association pour permettre aux associations de venir vers l'association et pas uniquement l'inverse. Un travail peut aussi être fait auprès des entreprises extérieures pour qu'elles intègrent la nécessité du contexte favorable nécessaire pour les travailleurs.
- Poursuivre l'ouverture au territoire, et affirmer l'association comme acteur Economique Sociale et Solidaire
- Maintenir et moderniser les activités agricoles



Venez visiter le site Internet de l'Association les Hardys Béhélec

en scannant le QR Code ci-dessus

Contact : 02 97 75 20 50

Email : accueil.asso@leshardysbehelec.fr

Siège social :

Lieu-dit Les Hardys Behelec 56140 SAINT-MARCEL